

[Déclaration 17 novembre](#) **Touche pas à ma ZEP !** Aujourd'hui, les personnels de l'éducation prioritaire sont en grève. C'est la seconde fois depuis le début de cette année scolaire. Ils et elles protestent contre la sortie des lycées de l'éducation prioritaire, suite à l'annonce d'une clause de sauvegarde qui acte la transition vers une sortie définitive. Face aux revendications des personnels de ces établissements, la prorogation de deux ans des bonifications et indemnités n'est pas une réponse acceptable, d'autant plus qu'elle ne concerne qu'une partie des personnels de ces établissements, celles et ceux arrivé-e-s avant 2015. Ils et elles se battent pour l'amélioration des conditions d'apprentissage pour leurs élèves et pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils et elles revendiquent une carte élargie et un véritable statut pour les lycées relevant de l'éducation prioritaire avec la garantie d'effectifs limités et de moyens supplémentaires qui y sont rattachés. Nous soutenons, avec d'autres organisations syndicales, cette mobilisation et les légitimes revendications portées par les personnels avec le collectif « touche pas à ma ZEP ». Nous demandons à ce qu'ils et elles soient reçu-e-s avec leurs représentant-e-s et que leurs revendications soient satisfaites. Nous souhaitons cependant rappeler que nous restons très critiques face au dispositif REP qui pour nous n'a rien d'une véritable réforme de l'éducation prioritaire. Le quotidien de travail des personnels et les conditions d'apprentissage ne se sont pas améliorés. Les établissements qui ont été mis à la porte de l'éducation prioritaire voient croître leurs difficultés. En effet, à l'opposé des effets d'annonce institutionnels, cette réforme ne s'accompagne d'aucune baisse d'effectifs et se fait à moyens constants. C'est pourquoi nous appelons tous les personnels à participer à la mobilisation, pour une vraie éducation prioritaire, capable d'affronter les inégalités scolaires. **Des effets d'annonce sans réels moyens : une formule abondamment appliquée par ce ministère dont les personnels subissent les conséquences au quotidien dans leurs établissements. 7 mesures « pour » le remplacement ? Contre les droits des personnels !** Ils et elles pourront une nouvelle fois en éprouver les conséquences avec les 7 mesures censées résoudre les problèmes de remplacement. Outre qu'il aura fallu quasiment 5 ans de mandature pour que soient envisagées quelques réponses à cette crise du remplacement, ces mesures sont totalement dérisoires et relèvent pour l'essentiel d'une opération de communication faute de moyens débloqués pour recruter. Pire, plusieurs de ces mesures, qui visent à faire peser sur les enseignant-e-s le manque de moyens de remplacement, auront des effets néfastes pour les conditions de travail des enseignant-e-s et remettent en cause des droits importants. Dans le premier degré, la fusion des ZIL et des Brigades, qui avaient deux missions de remplacements différent-e-s jusqu'alors, va dégrader les conditions de travail des remplaçant-e-s en augmentant leur temps de transport pour parcourir le département d'un bout à l'autre. C'est inacceptable. Et l'expérience montre que plus la gestion est éloignée des circonscriptions, plus l'efficacité du remplacement est compromise. Dans le second degré, on assiste à la remise au goût du jour du remplacement à l'interne en faisant appel aux HSE. Un système en pratique vidé de sa substance par les résistances des personnels. La réactivation de ce dispositif vise à accroître la pression des chef-fe-s d'établissement sur les enseignant-e-s pour leur imposer une surcharge de travail dans une totale inefficacité. Nous continuerons à nous y opposer. Enfin, l'annonce scandaleuse de formations continues pendant les vacances scolaires va se traduire dans les faits par la disparition complète du droit à la formation continue sur temps de travail et par une augmentation du temps de travail des enseignant-e-s. **Nous dénonçons ces 7 mesures sur le remplacement : une opération d'enfumage à quelques mois des élections qui va dégrader encore les conditions de travail des enseignant-e-s. La seule solution pour améliorer le remplacement c'est de recruter massivement des enseignant-e-s titulaires à la hauteur des besoins. La situation alarmante des lycées professionnels** Enfin, pour terminer, nous tenons à souligner la situation alarmante des établissements d'enseignement professionnel, alors qu'une dizaine d'incidents graves ont eu lieu dans ces établissements et que des collègues ont été hospitalisé-e-s comme à Saint-Denis ou à Calais. Les faits récents ne sont que la partie visible d'un quotidien qui s'est dégradé depuis la réforme du Bac pro et les suppressions massives de postes. Les lycées professionnels sont oubliés des créations de postes, oubliés des dispositifs d'éducation prioritaire comme si les difficultés disparaissaient après le collège, bien que

les élèves de la voie professionnelle proviennent pour beaucoup de collègues REP ou REP+. Plutôt que de parades médiatiques et d'effets d'annonce pour des caméras de vidéo-surveillance, des portiques ou des vigiles, les lycées professionnels et leurs élèves ont surtout besoin, comme l'ensemble des établissements du premier et du second degré, de moyens : ⇒ des enseignant-e-s formé-e-s devant chaque classe ce qui passe par le recrutement de titulaires à hauteur des besoins et la titularisation des personnels précaires ⇒ un recrutement de personnels de vie scolaire, CPE et surveillant-e-s en nombre suffisant dans le secondaire ⇒ une diminution du temps de service des enseignant-e-s pour permettre la concertation des équipes et un meilleur suivi des élèves. **Contre la réforme de l'évaluation des enseignant-e-s** La réforme de l'évaluation des enseignant-e-s va être soumise aux instances sans les semaines qui viennent. Nous nous y opposons. Le courrier que nous avons envoyé à la ministre avec deux autres organisations syndicales est resté sans réponse. Nous nous adressons ensemble aux personnels pour qu'ils expriment leur refus de ce projet. **SUD éducation lutte pour la suppression du système actuel basé sur l'inspection-notation. Mais nous combattons aussi celui que projette le ministère pour le remplacer, basé sur l'inspection et l'entretien professionnel. Il promet une soumission à la hiérarchie encore plus grande. La seule solution est la déconnexion complète entre l'évaluation et l'évolution des carrières et des rémunérations.**

## Documents joints

[Déclaration 17 novembre](#)